

FICHE DE POSTE Maître de port – Maître de port Adjoint

SITUATION STATUTAIRE

- Poste de droit privé, régi par la Convention Collective Nationale des personnels des ports de plaisance

MISSIONS

- Gestion de l'activité des ports de plaisance relevant du TCO
- Faire respecter la réglementation applicable sur l'espace portuaire
- Définir et gérer l'ensemble des moyens et ressources nécessaires au bon fonctionnement des ports de plaisance relevant du TCO,
- Accompagner l'entretien et la maintenance technique des installations portuaires
- Assurer la relation clientèle et les relations publiques
- Gérer le matériel (outillage, véhicules, canots) et l'enveloppe budgétaire allouée
- Consulter les fournisseurs, établir les bons de commande et assurer le suivi des interventions
- Assurer la sécurité et la police du plan d'eau et des terre-pleins
- Encadrer les équipes portuaires

SAVOIR FAIRE

- Connaissances de la réglementation applicable aux ports
- Connaissance des bateaux, des infrastructures portuaires, et du langage marin
- Connaissance des techniques d'amarrage, de matelotage
- Capacités d'encadrement
- Rigueur et précision
- Maîtrise de l'anglais
- Permis B et côtier
- Aisance en communication et capacités d'échange des informations
- Connaissance des outils de bureautique et logiciels métier (ALIZEE si possible)

POSITION HIERARCHIQUE - FONCTIONNELLE :

- Rattaché au Maître de Port Principal

FACTEUR DE REUSSITE

- Anticipation, polyvalence et capacités d'adaptations
- Esprit de synthèse et capacité de travail en équipe
- Expérience de plusieurs années sur un poste similaire
- Connaissance du milieu portuaire et maritime
- Réactivité, disponibilité pour faire face aux situations d'urgence
- Capacité de gestion des situations conflictuelles
- Faire preuve d'initiative, Polyvalence

ACTIVITE PROPRE

- Assurer l'accueil et l'information des usagers et des touristes
- Participer à l'élaboration des programmes de travaux
- Parrainer les stagiaires et personnels saisonniers
- Participer à la coordination des activités nautiques
- Participer à la lutte anti-pollution (Polmar)
- Assurer le rôle d'assistant prévention
- Aider à l'organisation des manifestations nautiques
- Participer aux éventuelles astreintes de service

CONDITIONS PARTICULIERES

- Travail les week-ends et jours fériés